

Le titulaire du baccalauréat professionnel MEI est un technicien qui réalise la maintenance corrective et préventive de biens à caractère industriel. Il participe aussi bien à l'amélioration et à la modification des équipements existants qu'à l'installation et à la mise en œuvre de nouveaux équipements. Il intervient sur les parties opératives et sur les parties commandes des installations. Deux impératifs sont importants pour lui : le trio santé-sécurité environnement et la qualité.

Débouchés

Le technicien peut exercer son métier dans de nombreux secteurs de la production de biens d'équipements industriels ou de produits manufacturés tels que la métallurgie, l'aéronautique, l'agro-alimentaire, le bois, le papier-carton, la chimie, le pétrole, les produits pharmaceutiques.

Les conditions d'exercice diffèrent selon que l'entreprise est productrice de biens ou de services. Dans le second cas, il peut être nécessaire de se déplacer là où est implanté l'équipement dont la maintenance doit être assurée (ascenseur par exemple).

Métier(s) accessible(s) :

- ajusteur(euse)-monteur(euse)
- ascensoriste
- électromécanicien(ne)
- technicien(ne) de maintenance industrielle

Accès à la Formation

Après la 3^e, seconde professionnelle Maintenance industrielle.

Qualités requises :

- esprit logique, sens de l'analyse et de la synthèse
- sens des responsabilités et de l'exigence de la qualité
- esprit d'équipe, qualités relationnelles
- autonomie
- être polyvalent

Programme

| Grille horaire (a) | 2 nd e | 1 ^{ère} | Tle |
|--|-------------------|------------------|------------|
| Enseignement professionnel | 330 | 266 | 260 |
| Enseignements professionnels et français en co-intervention (b) | 30 | 28 | 13 |
| Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b) | 30 | 14 | 13 |
| Réalisation d'un chef d'œuvre | - | 56 | 52 |
| Prévention Santé Environnement | 30 | 28 | 26 |
| Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité) | 30 | 28 | 26 |
| Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique | 105 | 84 | 78 |
| Mathématiques | 45 | 56 | 39 |
| Langue vivante A | 60 | 56 | 52 |
| Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité) | 45 | 42 | 39 |
| Arts appliqués et culture artistique | 30 | 28 | 26 |
| Education physique et sportive | 75 | 70 | 65 |
| Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d) | 90 | 84 | 91 |
| Période de formation en milieu professionnel (semaines) | 4 à 6 | 6 à 8 | 8 |

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves
 (d) En Tle : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,..) ou poursuite d'études

Enseignements professionnels

Les activités de maintenance se traduisent par des interventions sur des équipements très variés qui supposent des connaissances scientifiques et techniques relatives tant aux systèmes eux-mêmes qu'à leur fonctionnement.

La formation professionnelle aborde par conséquent de nombreux domaines tels que l'électricité, les automatismes, l'hydraulique, la pneumatique, la mécanique.

Il s'agit pour l'élève de réaliser la maintenance corrective et la maintenance préventive tout en mettant en œuvre des améliorations et des modifications.

L'intégration de nouveaux biens et la communication avec les utilisateurs et les clients au sein d'une équipe font aussi partie de la formation professionnelle.



i Stage

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) sont prévues sur les trois années du cycle

Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- d'intégrer comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène et de sécurité ;
- d'intervenir sur des équipements grandeurs réelles (dimensions, poids, puissance) dont ne disposent pas bien souvent les établissements de formation ;
- d'utiliser des matériels d'intervention ou des outillages spécifiques ;
- de comprendre la nécessité de l'intégration du concept de la qualité dans toutes les activités développées ;
- d'observer, comprendre et analyser, lors de situations réelles, les différents éléments liés à des stratégies commerciales ;
- de mettre en œuvre ses compétences dans le domaine de la communication avec tous les services et les utilisateurs du bien ;
- de prendre conscience de l'importance de la compétence de tous les acteurs et des services de l'entreprise.

i Examen

| Épreuves | Coef. |
|--|-------|
| E1 : Epreuve scientifique et technique | |
| Sous-épreuve E11 : Analyse et exploitation de données techniques | 3 |
| Sous-épreuve E12 : Mathématiques | 2 |
| Sous-épreuve E13 : Sciences physiques et chimiques | 2 |
| E2 : Epreuve d'analyse et préparation d'une activité de maintenance | 3 |
| E3 : Epreuve prenant en compte la formation en entreprise | |
| Sous-épreuve E31 : Surveiller, améliorer, modifier les équipements | 2 |
| Sous-épreuve E32 : Intervention sur un équipement mécanique | 3 |
| Sous-épreuve E33 : Maintenance d'un système automatisé | 3 |
| Sous-épreuve E34 : Economie gestion | 1 |
| Sous-épreuve E35 : Prévention Santé Environnement | 1 |
| E4 : Epreuve de langue vivante étrangère | 2 |
| E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral | |
| Sous-épreuve E51 : Français | 2.5 |

| | |
|--|--------|
| Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral | 2.5 |
| E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques | 1 |
| E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive | 1 |
| Epreuves facultatives | |
| EF1 : Langue vivante étrangère | Pts>10 |
| EF2 | Pts>10 |

i StatistiquesAcadémie de Montpellier

En 2017 : 183 candidats inscrits, 183 présentés, 128 admis (soit 69,95% de réussite).

En 2018 : 193 candidats inscrits, 192 présents, 129 admis (soit 67,19% de réussite)

En 2019 : 204 candidats inscrits, 202 présents, 130 admis (soit 64,36 % de réussite).

Académie de Toulouse

En 2018 : 354 candidats présents, 267 candidats admis (soit 75,4% de réussite).

En 2019 : 310 candidats présents, 227 candidats admis (soit 73,2% de réussite).

i Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS).

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable en BTS. Il existe également plusieurs possibilités de spécialisation. Par exemple :

- Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures (CPES) Lycée Artaud - Marseille (13). Admission sur dossier. Classe unique en France qui accueillent les bacheliers professionnels industriels.
- BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques
- BTSA Génie des équipements agricoles
- BTS Maintenance des systèmes (option A, C)
- Formation complémentaire (FC) Technicien ascensoriste
- MC Maintenance des installations oléo hydrauliques et pneumatiques
- MC Technicien(ne) ascensoriste (service et modernisation)
- Technicien de maintenance des ascenseurs
- Technicien de réparation des ascenseurs

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.



i Ou se Former en OccitanieAcadémie de Montpellier

- 11 Carcassonne
Lycée professionnel Jules Fil (*Public*)
- 11 Narbonne
Lycée professionnel Louise Michel (*Public*)
- 30 Alès
Lycée privé des métiers La Salle (*Privé*)
- 30 Bagnols-sur-Cèze
Lycée professionnel Albert Einstein (*Public*)
- 30 Beaucaire
Lycée professionnel Paul Langevin (*Public*)
- 30 Nîmes
Lycée professionnel industriel Jules Raimu (*Public*)
- 34 Béziers
CCI Sud Formation CFA LR - Béziers - Saint Pons
(*Consulaire*) **A**
- 34 Montpellier
Lycée professionnel Mendès France (*Public*)
- 34 Sète
Lycée professionnel Joliot Curie (*Public*). Possibilité de
convention avec la Marine nationale
- 66 Perpignan
Lycée P. Picasso (*Public*)
- 66 Prades
Lycée Charles Renouvier (*Public*)

Académie de Toulouse

- 09 Lavelanet
Lycée professionnel Joseph-Marie Jacquard (*Public*)
- 12 Rodez
Lycée professionnel Alexis Monteil (*Public*)
- 12 Saint-Affrique
Lycée polyvalent des métiers Jean Jaurès (*Public*)
Lycée polyvalent des métiers Jean Jaurès **A**
- 31 Beauzelle
Pôle formation – UIMM Occitanie **A**
- 31 Blagnac
Lycée polyvalent des métiers Saint-Exupéry (*public*)
- 31 Colomiers
Lycée professionnel des métiers Eugène Montel
(*Public*) - Possibilité de convention avec la Marine
nationale
- 31 Gourdan-Polignan
Lycée des métiers Paul Mathou (*Public*)
- 31 Muret
Lycée des métiers Charles de Gaulle (*Public*)
- 31 Toulouse
Lycée professionnel Roland Garros (*Public*)
Lycée professionnel Georges Guynemer (*Public*)
Lycée professionnel Saint-Joseph (*privé*)
Lycée polyvalent Déodat de Séverac (*Public*)

- 32 Nogaro
Lycée des métiers d'Artagnan (*Public*)
- 32 Samatan
Lycée des métiers Clément Ader (*Public*)
- 46 Cahors
Lycée des métiers G. Monnerville (*Public*)
- 65 Bagnères de Bigorre
Lycée polyvalent et des métiers Victor Duruy (*Public*)
- 81 Albi
CFA des compagnons du devoir et du Tour de France
de Midi-Pyrénées **A**
- 81 Albi
Lycée polyvalent Louis Rascol (*Public*)
- 81 Castres
Lycée polyvalent Borde Basse (*public*) - Possibilité de
convention avec la Marine nationale
Lycée professionnel des métiers De La Salle (*Privé*)
- 82 Caussade
Lycée professionnel Jean Louis Etienne (*Public*)
- 82 Monteils
Lycée polyvalent Claude Nougaro (*Public*)

A Formation en apprentissage**i** En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Parcours « Les métiers de la mécanique »
- Fiches métiers « Mécanique dans l'industrie et les services »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).**Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier**Alès
04 66 56 46 70 - ce.0300061d@ac-montpellier.frBagnols sur Cèze
04 66 89 53 93 - ce.0300992r@ac-montpellier.frBéziers
04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.frCarcassonne
04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.frCastelnaudary
04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.frCéret
04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr

Le Vigan
04 99 92 01 72 - ce.0301647c@ac-montpellier.fr

Lunel
04 67 83 56 83 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr

Mende
04 66 65 05 17 - ce.048002ol@ac-montpellier.fr

Montpellier Celleneuve
04 67 75 74 50 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr

Montpellier Centre
04 67 91 32 55 - ce.0340096v@ac-montpellier.fr

Montpellier Est
04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr

Narbonne
04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr

Nîmes Centre
04 66 29 03 81 - cio.nimescentre@ac-montpellier.fr

Nîmes Ouest
04 66 27 95 00 - cio.nimesouest@ac-montpellier.fr

Perpignan
04 68 50 20 86 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas
04 67 98 85 74 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Prades
04 68 05 32 00 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète
04 67 18 34 18 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi
Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch
05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors
Tél. 05.65.30.19.05 - valerie.ballester@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin
05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres
Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom
05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville
05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac
05 67 76 55 66 - valerie.ballester@ac-toulouse.fr

CIO Foix
05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes

05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau
cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban
05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret
05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers
05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez
05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens
05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes
05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre
05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail
05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord
05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil
05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr

